



**Conseil exécutif 2022-2023**  
**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**  
**Réunion #5 - Été 2022**  
**Mardi le 7 juin 2022**  
**Université de Sherbrooke - A8-122**

**Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:**

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)**
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)**
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)**
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.**

**Présent.es:**

*Audrina Minville*

*Émile Parent-Simard*

*Franck Tetouom*

*Matis Rousseau (18:50)*

*Alice Lavoie*

*Frédérique Garant*

*Justine Plesant*

*Louis Dupéré (jusqu'à 18:30)*

**Observateur.rices:**

*Émilie Bélanger*

*Yasmine Achour*

*Nikie Boilat-Proulx*

*Gabriel Arsenault*

**1. Ouverture de la séance**

**Franck Tetouom déclare l'ouverture de la séance à 17:04.**

**2. Désignation du praesidium**

**Émile Parent-Simard propose Franck Tetouom à la présidence et Frédérique Garant et Émile Parent-Simard au secrétariat.**

**Alice Lavoie appuie.**

**AU.**

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Frédérique Garant appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Émile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 31 mai 2022.

Frédérique Garant appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

7. **Dossiers internes**

7.1. **Collaboration entre les comités**

**Franck Tetouom** : J'ai eu ma première rencontre statutaire avec Josée Chartier. Il faudrait favoriser le plus possible la collaboration entre les comités. Donc, si les comités organisent des semaines thématiques. Aussi la fac organise semaine santé bien-être. Les comités tel que AEND, féministe, santé, droit autochtone, questions identitaires, créé activités parallèles entre ces comités. Plus les activités sont populaires, plus elles ont d'impact. On souhaite donc encourager les gens à y participer.

**Alice Lavoie** : Dans le fond, on veut aviser nos comités que cela peut être faisable?

**Frank Tetouom** : Ce serait chouette que les comités des membres CE avise que cela existe afin d'attirer le plus de personnes et le plus de participation. La session passée, AEND et Comité politique ont fait cela et c'était bien intéressant. Nous pourrions faire la même chose avec d'autres comités cette année si vous voyez que cela pourrait fonctionner avec d'autres comités.

7.2. **Adoption du formulaire d'implication du dernier CE**

**Franck Tetouom** : La semaine dernière, Emily Abud (ancienne présidente du CE) nous a contactés pour nous donner un formulaire à faire approuver. En gros, c'est un formulaire qui mentionne le taux de participation à l'implication étudiante. Ça donne un pourcentage étudiant. Nous avons à confirmer la comptabilisation de l'implication de chacun des exécutifs de l'ancien CE. Ça vient quantifier leur temps d'implication

pour la session d'hiver 2022. Ça nous implique en rien, la seule tâche qu'on aurait à faire serait d'approuver le tout.

**Frédérique Garant** : Est-ce que c'est possible d'obtenir plus d'informations

**Frank Tetouom** : Je crois que l'on veut seulement confirmer les pourcentages, on doit approuver la feuille d'implication.

**Matis propose l'adoption du formulaire d'implication étudiante 2021-2022.**

**Frédérique Garant appuie.**

**AU.**

## **8. Dossiers externes**

### **8.1. Nomination de la personne engagée du mois de mai**

**Franck Tetouom** : La FEUS a envoyé un email récemment, Jérémy Lepage qui a communiqué avec le président des asso, et voulait savoir qui à l'AGED est la personne la plus impliquée ce mois-ci.

**Frédérique propose la nomination de Camilla Quiroz-Vasquez comme étudiante la plus engagée du mois de mai.**

**Louis Dupéré appuie.**

**AU.**

### **8.2. Changement d'assureur (assurances étudiantes FEUS)**

**Frédérique Garant** : On a un changement d'assurance par rapport la feus à partir de la session d'automne prochain. L'année passé, Charles-Alexandre Gagnon était sur un dossier et il voulait possiblement changer d'assurance, parce que le mode d'adhésion n'était pas conforme à ce que l'AMF proposait. C'est le même mode d'adhésion, qui n'est pas volontaire. C'est une couverture similaire, donc tout ce qui est soin psychologique, dentiste, etc. Ça ne change pas grand chose au final. Je vais faire un post sur les réseaux sociaux pour le rappeler.

**Émile Parent-Simard** : Est-ce que cela va être plus dispendieux ?

**Frédérique Garant** : Non. Le (petit) monsieur de la FEUS a dit qu'il n'y a pas de différence majeure.

### **8.3. Uni-logi**

**Frédérique Garant** : C'est une plateforme de logement qui nous a demandé de lui faire la promotion. C'est des bails qui ne sont pas forcément de douze mois, et qui n'impliquent que des étudiants.

**Alice Lavoie** : Je ne suis pas sûre que cette page soit si fiable que cela.

**Frédérique Garant** : Je crois que ça dépend des expériences de chacun, mais pour le moment l'utilisation de cette page est très simple. J'ai entendu que des bons commentaires pour le moment.

**Audrina Minville** : Si possible, Frédérique tu m'enverras toutes les informations relatives à cette plateforme là.

**Émile Parent-Simard** : Est-ce que c'est gratuit?

**Frédérique Garant** : Oui.

#### 8.4. Colloque 2022-2023 (dates)

**Frédérique Garant** : On a sorti des dates, cette année c'est ULaval qui organise. L'exec. d'ULaval nous donne un approximatif de la date, et on va confirmer si c'est bon pour nous. Les dates pour le colloque seraient du 3 au 5 mars. Il faut se dire qu'on est plusieurs universités. Ils essaient de trouver un compromis acceptable. Ce ne sera peut-être pas idéal pour nous, mais on doit essayer d'être conciliant.

**Alice Lavoie** : Est ce qu'au final c'est eux qui ont le dernier mot ou ils nous demandent vraiment notre avis. Aussi, ça tombe en plein milieu de la course aux stages.

**Franck Tetouom** : Cette année aussi c'était ainsi.

**Alice Lavoie** : Non je ne crois pas. C'était censé être en janvier, puis finalement ça s'est fait en avril.

**Franck Tetouom** : Je crois qu'on fait seulement des propositions mais nous n'aurions pas d'incidence sur la décision.

**Émile Parent-Simard** : La course au stage c'est au même moment pour tous les universités, est-ce qu'ils ont mis la date dans la course au stage pour tous ?

**Matis Rousseau** : Au niveau de la participation, je crois que ce serait la pire fin de semaine, car les gens partent pour la relâche. Selon moi ce n'est pas une bonne fin de semaine pour la participation

**Audrina Minville** : Je suis d'accord.

**Émile Parent-Simard** : Quand ont-il besoin d'une réponse? Faut-il leur répondre demain ou si on peut les questionner à savoir s'ils ont pris en considération la course au stage et la semaine de relâche?

**Frédérique Garant** : Ils n'ont pas besoin d'une réponse demain. Ce n'est pas un groupe officiel, c'est seulement un groupe messenger.

**Franck Tetouom** : J'aimerais recommander à Frédérique que ce soit pas après la course au stage afin que ce ne soit pas dans un moment trop stressant.

**Nikkie Boillat-Proux** : L'année passée, c'était du 1er au 3 avril.

**Frédérique Garant** : Parfait je prend cela en note et je vais les contacter afin d'envoyer nos préférences et je vous tiens au courant lorsque cela sera plus concret.

## 9. Dossiers financiers

## 10. Dossiers académiques

### 10.1. Élections des représentants de programmes

**Franck Tetouom** : On a parlé avec José Chartier qu'elle a besoin d'avoir des personnes représentantes de programme. Il y a une différence entre les représentants de classe et de programme.

**Justine Plesant** : Il faut savoir que le représentant de classe agit comme le représentant de programme. On ne retire pas le poste de représentant de programme. Il va y en avoir un, sauf qu'il occupera les deux postes.

**Franck Tetouom** : Le représentant de programme doit siéger sur des comités facultaires, donc on ne pas ne pas en avoir, Mme Josée Chartier veut absolument qu'il y ait des représentants de programme. Des comités très importants pour des enjeux très importants et sur le long terme;

- Pour les représentants de programme d'aborder les personnes qui sont déjà en poste pour voir s'ils se désistent ou continuent;
- Or représentant de classe est là pour les enjeux quotidiens et besoins présents;
- Référer Justine à Mme Isabelle et Mme Josée Chartier.

En ce moment mon a des représentant de classe qui sont aussi de programme, mais faudrait avoir leur consentement. Ce serait bien d'avoir un suivi de personnes qui savent comment ça fonctionne déjà. À l'automne, il faudrait s'assurer de bien faire la distinction entre les deux postes, parce qu'il y aura 5 classes pour un même programme.

**Émile Parent-Simard** : En fait, il y avait trois représentants de programme dont un qui agit comme représentant de classe, dans les sessions où MBA sont ensemble et COOP ensemble. Ce qu'on a compris, c'est que les étudiants sont perdus, car ils ne savent pas la différence entre représentant de classe et représentant du programme. Donc en ce moment il y a une différence entre les deux versions des faits. Josée semble dire que les postes de représentants de programme sont essentiels, alors que Sophie Martel nous disait qu'il n'y a jamais eu de rencontres de ce comité de programme.

**Franck Tetouom** : Je crois que je me fierais plus sur Mme Chartier dans ce cas-ci juste au cas où. Elle m'a expliqué que les représentant de programme c'est vraiment pour les projets à long terme alors que les représentant de classe c'est vraiment pour

les questions plus académiques. Le poste de représentant de programme est plus dans le cadre facultaire. Le représentant de classe sera vraiment pour la partie académique alors que l'autre poste c'est vraiment plus la gestion de facultaire.

**Justine Plesant** : J'ai bien présenté les deux postes de façon distincte aux membres, et j'ai réitéré la chose dans le groupe messenger créé avec les représentants de classe. Ils connaissent bien l'étendue de leur mandat. Ils peuvent très bien agir comme représentant de programme et également comme représentant de classe cet été. Je crois que s'ils sont consentant à agir selon le mandat des deux postes, ce serait bien.

**Franck Tetouom** : Encore une fois, si ces représentants ont consenti, c'est bien toutefois il faut quand même avoir des représentants de programmes donc seulement s'assurer qu'il y ait des gens sur ces postes. Je crois qu'il y a une confusion auprès des étudiants, toutefois c'est mieux qu'ils soient confus et qu'ils puissent se retourner vers un des deux postes qu'il manque de personne sur un des deux postes.

**Justine Plesant** : On va en avoir des représentant de programme, il y en a déjà un. Pour le moment, nous avons un représentant de classe qui est également représentant de programme.

**Franck Tetouom** : Je comprends, mais nous devons nous assurer qu'à l'hiver et à l'automne nous avons le nombre total requis. Là est le risque.

**Émile Parent-Simard** : J'aimerais que Justine rencontre Josée Chartier afin de vérifier la pertinence des deux postes. En ce moment, nous avons nommé seulement une personne pour les deux postes. Mais au besoin, si une rencontre est nécessaire, on pourrait nommer exceptionnellement d'autres représentants de programmes, d'où la question s'il y a des rencontres hebdomadaires avec les représentants de programme ou bien s'il n'y a que quelques rencontres avec ces derniers.

**Franck Tetouom** : Je crois définitivement qu'au lieu de prendre de l'énergie à prendre des démarches pour contourner, on pourrait en AG élire les représentants comme la coutume le veut. Juste pour être sur qu'on n'ait pas à faire de démarches de dernière minute, qu'on soit stressé à trouver quelqu'un de disponible pour remplir le mandat des représentants de programme. On risquerait d'être coincés. Vaux mieux avoir des gens pour chacun des mandats.

**Louis Dupéré** : Je me demandais pourquoi Justine ne faisait pas une rencontre avec Josée Chartier afin d'éclaircir les faits ? Cela pour être une bonne idée afin de trouver une solution.

**Justine Plesant** : J'ai eu deux informations différentes. Isabelle Doyon nous a dit que c'était bien correct et on s'est fié à cette information. Je vais donc vérifier avec elle et Josée, car si Isabelle m'a permis de le faire, je ne comprends pas pourquoi maintenant ce n'est plus possible.

**Émilie Bélanger** : La dérogation qu'on a passée en CA, on en fait quoi avec ça?

**Émile Parent-Simard** : Isabelle et Josée ont leurs bureaux à 3 mètres de distance. Ce serait bien qu'elles se parlent, je mettrais le point en dépôt jusqu'à ce que Justine mette tout ça au clair.

**Franck Tetouom** : Tu verras avec Josée, peut être que c'est pas si pire que ça pas avoir un quorum particulier.

## 11. Dossiers des activités étudiantes

## 12. Dossiers communication

### 12.1. Initiative étudiante - pamphlets

**Audrina Minville** : Dans le fond, je ne suis pas en session d'été, donc j'ai eu l'information qu'une étudiante a fait des pamphlets pour informer la communauté étudiante. Sinon je ne sais pas exactement ce qui c'est passé, je ne suis pas témoin.

**Yasmine Achour** : Je peux en parler puisque c'est mon initiative. Dans le fond, mon projet consiste à faire des pamphlets. Ce qui m'a donné l'idée, c'est que j'ai eu des échos par rapport à la subvention relative au frigidaire. Je pense que c'est quelque chose qui aurait dû être là depuis longtemps, et je compte continuer à le faire au cours de l'année, et 2 personnes en COOP et 2 en MBA comptent contribuer à l'initiative. J'ai l'intention de créer une page instagram. Tout ce fera en mon nom. je ferai des sondages et les gens pourront y participer pour qu'il y ait un retour sur les points abordés dans les pamphlets.

**Alice Lavoie** : Premièrement, l'initiative, ce que j'ai trouvé qu'il manquait, ça visait vraiment les premières années, ceux qui sont moins au courant de ce qui se passe, qui ne connaissent moins le CE et ceux qui sont le plus facilement influençables. Personne n'est allé voir les classes de deuxième et de troisième année. Deuxièmement, il y a un journal étudiant pour ça, tu pourrais t'impliquer.

**Émile Parent-Simard** : J'ai plusieurs questions, est-ce que le but derrière les pamphlets serait de mettre seulement des extraits de pv, ou aussi des opinions ?

**Yasmine Achour** : Pour répondre à Alice, c'est mon erreur et je m'excuse, mais j'ai l'intention de trouver une personne dans chaque groupe afin de m'impliquer dans mon projet. je souhaitais réellement partir mon projet rapidement, mais j'espère que cela partira en ligne lorsque tout le monde sera informé. Je sais aussi qu'il y a une classe qu'il n'y a pas de programmes complet, mais je tenterai de combler ce manque également.

En ce qui concerne le journal étudiant, j'ai toujours voulu m'impliquer, mais il y a deux ou trois éditions par année. Je trouve pas que c'est assez, et je ne trouve pas non plus que ça adresse la même chose, c'est pas le genre de contenu qu'on veut produire.

Pour répondre à Émile, la première édition était vraiment des extraits de pv, j'aimerais mettre des opinions des étudiants et les miennes également - mais je parlerais en mon nom. Je compte donner des extraits afin que ce soit objectif. mon but est d'être

objective entre autres. J'aimerais donner des avis à travers des sondages et réseaux sociaux.

**Louis Dupéré :** Quel est le but des pamphlets. Je me questionne par rapport à l'utilité et l'efficacité. Ça a créé plus de confusion qu'autre chose. Je me demande à quel point c'est pertinent?

**Yasmine Achour :** Personnellement, lorsque cela venait de moi, je diffuserais la même information. Mon objectif personnel ce n'est pas de vous couler, un CE c'est comme un gouvernement, je souhaitais que les décisions du gouvernement soient connues. Le frigo je n'étais pas d'accord et je voulais l'opinion personnelle de tous. Le but est que ça s'étende à davantage que le seul CE, c'est-à-dire aux autres comités.

**Louis Dupéré :** En fait, je comprends que ce n'était pas l'intention, mais c'était l'effet. C'est un peu agaçant si à chaque demande de subvention que le CE fait on se fait regarder croche par l'AGED.

**Gabriel Arsenault :** Je suis en train de me faire une liste de questions, si la présidence ainsi que le corps du CE me le permettent, j'aimerais poser mes questions. Je me demandais notamment, s'il y avait une raison pour laquelle on mettait pas le PV au complet au lieu que des extraits car il est facile de misunderstanding lorsque l'on met seulement des extraits. Donc pourquoi des extraits et comment on peut être sûre que ce soit représentatif ?

**Yasmine Achour :** Les extraits sont là pour tout faire rentrer sur une feuille. Les PV sont beaucoup trop longs, les gens ne les lisent pas et ne les liront pas non plus. Je suis allé chercher les arguments pour et contre, j'ai essayé de résumer la chose du mieux que j'ai pu.

**Gabriel Arsenault :** Je comprends le but qui est d'impliquer la fac dans les décisions du gouvernement. Mon point est le suivant : la participation est moindre de la part des étudiants alors qu'ils peuvent participer à la vie étudiante. Je crois que l'on pourrait mettre plus d'énergie dans les AG devant tout le monde au lieu de faire circuler de la désinformation. C'est une bonne idée mais je ne crois pas que c'est le meilleur médium.

**Yasmine Achour :** Cette semaine, ça a adonné que c'était pas des super choses, les gens n'étaient pas super d'accord. Cependant, je réitère que les points positifs sont également là et que l'incitation à la participation étudiante et l'implication des étudiants. On pouvait notamment y retrouver une incitation à s'impliquer pour le comité vin et fromage, présenté par Matis Rousseau.

**Franck Tetouom :** Premièrement je crois que c'est important d'encourager l'implication étudiante, Yasmine c'était une belle initiative et un beau projet. Après, la façon dont cela a été amené a été un peu plus problématique. Je comprends que le but était d'être objectif, mais les extraits peuvent porter à confusion. C'est normal, on est tous humains, mais comme tu as dit l'idée du frigo t'avais frustré, donc cela peut être complexe d'être objectif. Certains extraits étaient hors du contexte et biaisés. Ce qui

nous a plus dérangé était les discours hors pamphlet, les discussions hors du pamphlet pouvaient être confuses, nous ne tentons pas de prendre l'argent des étudiants. Il ne faut pas ternir non plus la réputation de certaines personnes, mais l'initiative en tant que telle était très intéressante.

Je ne pense pas que les personnes vont nécessairement plus s'impliquer par ce médium, donc il faut faire attention à ce qu'on dit lorsqu'on distribue les pamphlets. Je te proposerais toutefois de travailler avec notre responsable aux communications car tu pourrais avoir des subventions et ce serait vraiment chouette comme idée en plus qu'on pourrait travailler ensemble. On t'invite vraiment à travailler avec les membres du CE et l'AGED

**Yasmine Achour :** La première chose est que mon objectif n'a jamais été d'attaquer les gens individuellement. J'ai parlé avec plusieurs membres du CE avant de le faire, et on m'avait assuré que c'était correct de prendre des extraits de pv.

L'autre chose, c'est que tu as dit que certains de mes mots n'étaient pas objectifs Frank. Quel langage je devrais adopter. J'ai aussi des vents que votre Vice-président faisant une story qui vous décrivait comme des corrompus. Je ne peux pas vous aider à ce niveau là.

Dans la publication de votre VP, il était question de diffamation. Peut-on m'expliquer de quoi il est question exactement? On disait aussi qu'elle ne serait pas tolérée. Quelles sanctions seraient imposées?

**Audrina Minville :** J'ai une question : As-tu consulté les règlements généraux qui sont sur le site internet. L'art. 77 indique en quoi consiste le comité communication : (Lecture de l'art. 77) Relativement à la transparence, ce serait bien que tu participes à tous les CE.

**Yasmine Achour :** Je suis allée à la rencontre du CA, et d'après sa présidente, j'ai le droit de poster les informations selon la présidente  
J'ai vraiment l'impression que c'est un médium. Je désire que ce soit indépendant. Je n'ai pas envie que ce soit associé au CE.

**Matis Rousseau :** J'appuie aussi l'initiative. Pour ce qui est de la manière de procéder pour encourager la participation étudiante et la neutralité, je pense que Louis Dupéré et Gabriel Arsenault ont apporté des très bonnes pistes de réflexion. Par contre tu as parlé d'aller chercher d'autres personnes pour t'aider. Je veux juste m'assurer que les personnes qui vont t'aider ainsi que toi-même sont au courant de ce que vous pouvez publier, pour que des choses, comme la publication de PV pas encore approuvés, ne se reproduisent pas. Parce que le PV, tant qu'il n'est pas approuvé, ne reflète pas nécessairement exactement ce qu'une personne a dit, surtout sorti hors contexte. J'aimerais terminer en disant que de l'extérieur, le CE peut sembler être une sorte de gouvernement. Cependant de mon opinion le CE n'est en aucun cas un gouvernement. Les membres du CE sont des bénévoles qui travaillent pour les étudiants. On ne le fait pas pour nous, et c'est une assez grande implication donc c'est très réducteur de se faire dire qu'on est un gouvernement.

**Émilie Bélanger :** J'appuie l'initiative étudiante. On voit cependant que ce n'est pas évident lorsque l'on prend des extraits de procès verbaux. Tu peux le constater aujourd'hui, les gens ne respectent pas toujours les tours de paroles et l'information peut facilement se perdre. Par rapport à l'analogie du gouvernement, je la trouve moi aussi réductrice et péjorative. Les pamphlets peuvent créer de la confusion, même si l'intention initiale est bonne. Les membres du CE sont bénévoles et donnent beaucoup de temps dans une association pour laquelle l'implication est généralement très basse. On t'invite fortement à participer avec les membres de l'AGED et du CE afin d'assurer l'objectivité de ses pamphlets et en plus de pouvoir avoir des subventions.

**Émile Parent-Simard :** Je suis déçu de voir que ça vire au procès. Mon but c'était au contraire de souligner l'implication étudiante, je trouve ça génial. C'est bien de proposer aux gens d'aller chercher l'information ailleurs également. Je pensais proposer la création d'un comité à cette fin. La référence au PV, c'est très bien parce qu'on doit assumer ce qu'on dit, Cependant, il y a problématique à ne citer que des extraits. Ce n'est pas représentatif.

Ensuite : les propos verbaux en classe, ça a été déformé un peu. Si on prend la situation du frigo, ça a été adressé aux gens d'une façon qui laissait penser que le CE était en mesure de se payer lui-même un frigo.

Maintenant, pour le message publié sur Facebook, ça n'adressait pas la situation directement, mais plutôt dans l'optique de prévenir une telle éventuelle situation.

Pour le PV, on laisse généralement la semaine, soit jusqu'à la réunion suivante, aux gens de retourner corriger leurs propos.

Pour la diffamation : Prendre un PV, c'est citer directement. Le prendre avant le deadline de correction, de ne pas laisser le temps aux gens de corriger leurs propos, ça peut générer des problèmes, car on revient à mettre dans la bouche des gens des choses qu'ils n'ont potentiellement pas dit.

Pour les déformations de vérité: il y a une marge entre dire que quelqu'un du CE m'a fait un appel anonyme, et Emile qui se pointe pendant un 5@8 pour lâcher une petite blague par rapport à la situation en appel avec Franck, dont l'identité était déjà connue. Tu demandais quelles sont les sanctions pour la diffamation, ce n'est pas du ressort de l'AGED. C'est les sanctions qui s'appliquent à la diffamation de façon générale.

**Gabriel Arsenault :** Le bilatéral n'a pas sa place en CE. Également, n'entrer pas dans l'utilisation des termes comme diffamation, c'est lourd de sens. Régler des problèmes comme ça, ce n'est pas du ressort du CE et ça n'a pas nécessairement sa place dans les réunions du CE, Il y a d'autres moyens pour régler ce genre de situations.

**Franck Tetouom :** Je comprends, cependant nous voulions adresser la situation avant que Yasmine adresse son point. L'idée et la situation en l'instance n'est pas un procès.

**Justine Plesant :** Je trouve que c'était une bonne initiative étudiante, mais c'est important de ne pas s'attaquer à aucune décision. D'accord, ce n'était pas une attaque personnelle, mais ça ne devrait pas être une attaque tout court, même si la décision est visée, car cela se doit d'être neutre. Aussi, lorsqu'on est chargé des communications, on est lié par ce qu'on dit, car ça vient avec des responsabilités et c'est important de

ne pas lier son image avec des propos objectifs. Les étudiants vont tendre à écouter la personne qui prend l'initiative de communiquer ces infos, donc cette personne se doit d'agir de façon neutre et de ne pas lier son opinion personnelle avec une communication transparente de l'information. C'est important de faire la différence entre les informations objectives et les opinions et de mettre une limite claire entre les deux.

**Yasmine Achour** : Toutes les personnes ici sont invitées à me partager son opinion afin que je la rajoute dans mon pamphlet. En ce qui concerne les choses personnelles, je ne souhaitais pas amener cela ici. J'ai beaucoup de trucs à dire, mais j'irais les contacter personnellement. Chacun d'entre vous peut m'écrire. Je vais venir à TOUTES les rencontres.

## 12.2. Page Facebook / Instagram pour résumé des PVs du CE

**Yasmine Achour** : J'ai l'intention de créer une page instagram, et d'y mettre les pamphlets. Aussi les personnes pourront mettre des opinions, mettre des messages, qui sera publique et non-anonyme.

**Frédérique Garant** : Je suis d'accord avec l'idée, je pense que les points ont été abordés, et que tu as fais ton possible pour que ça soit bien fait. Je suis totalement d'accord si ça peut permettre aux étudiants d'aller chercher de l'information plus facilement. Je pense que si on travaille tous sur le même chemin, on va être capable de créer des assez belles situations de renforcement positif.

**Franck Tetouom** : C'est une initiative qui ne relève pas de l'AGED. Nous n'exercerons donc aucun contrôle sur elle. Bonne chance et bravo.

## 13. Dossiers professionnels

### 13.1. Nomination sous-comité Vin et fromage

**Matis Rousseau** : Au cours de la semaine, j'ai obtenu 2 candidatures pour combler le dernier poste au sein du sous-comité Vins et fromages. Je suis extrêmement satisfait des candidats qu'on a eu, je pense que les deux candidats feront une excellente adhésion à l'équipe. Ils semblent être des personnes sérieuses et à leurs affaires.

**Franck Tetouom** : Demande une pause de 5 minutes pour reprendre connaissance à 18h42.

**Matis Rousseau** : Je vais parler en support de la candidature d'Émile. Depuis la première semaine que je l'ai connu il parlait déjà de l'événement Vins et Fromage, il avait vraiment hâte d'y participer, donc je crois qu'il sera excellent pour l'organiser. Il connaît tout sur le vin, donc il serait une excellente aide pour nous, pour faire le menu, considérant que nous avons, parmi les membres qui en font déjà parti, pas les plus grandes connaissances en ce qui concerne les vins.

**Émilie Bélanger**: Je vais parler pour Émile. J'ai appris à le connaître cet été, il est assidu et vivable. J'ai également assisté à une conversation où il nous parlait de vin. C'est un très bon connaisseur de vin et ce serait un énorme atout!

**Audrina:** J'ai aimé sa petite touche comique dans la lettre de présentation, je trouve ça cool!

**Abstentions : 3**

**Émile Rocheleau : 5**

**Ève Bourgoïn : 0**

**Matis propose d'élire Émile Rocheleau pour compléter le comité vin et fromage.**

**Frédérique appuie.**

**AU.**

**Matis Rousseau propose de former le sous-comité vin et fromage et qu'il soit composé de Matis Rousseau, Franck Tetouom, Louis Dupéré, Alice Lavoie et Émile Rocheleau.**

**Frédérique appuie.**

**AU.**

#### **14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

##### **14.1. Ménage du local de l'AGED**

**Franck Tetouom :** Les locaux sont souvent regardés par la direction et des ingénieurs pour les appels de projets si des gens passent et si des gens importants passent c'est mal vu, Les immeubles peuvent nous avertir, le service aux immeubles, surtout qu'on est en appel de projet pour notre local d'asso.

**Alice Lavoie :** Je suis bien d'accord. Y a-t-il possibilité de le fermer durant les 5@8?

**Émile Parent-Simard :** On ne peut pas vraiment les fermer, promo doit accéder à son local.

**Alice Lavoie :** On pourrait suggérer que ce soit accessible seulement aux membres du CE et de promo pour qu'ils puissent accéder à leurs locaux respectifs.

**Franck Tetouom :** Promo font déjà attention à ça. Ils disent déjà aux gens de ne pas rester dans le local inutilement. On pourrait leur demander d'être plus vigilant, mais on ne peut pas prendre de décision par rapport à ça.

**Alice Lavoie :** Est-ce que j'ai le droit de contacter la faculté pour demander de le barrer ou le rendre barrable.

**Audrina Minville :** je crois qu'il y a déjà des pancartes pour demander aux gens de ne pas entrer dans le local. Je peux également faire un poste à ce propos, mais je doute de l'efficacité de celui-ci.

**Franck Tetouom :** Cet automne, débarrassez tous les objets perdus!

**Frédérique Garant** : Je crois que c'est une bonne idée pour les organismes de charité, il n'y a des trucs facilement réutilisables comme des boîtes à lunch et des verts réutilisables. Il faudrait juste vraiment s'assurer de mettre les gens au courant de cette initiative et de leur laisser largement le temps de récupérer leurs choses!

15. **Varia**

16. **Fermeture de la séance**  
**La séance est levée à 19:08.**

## ANNEXE 1 :

### Lettres de candidature, sous-comité vin et fromage

#### Eve Bourgoin

Bonjour à vous,

Je m'appelle Eve Bourgoin et j'entame ma deuxième année en droit, cheminement général, à l'automne prochain. Au cours de mon parcours scolaire, je me suis toujours impliquée pour divers comités : j'ai chapeauté le comité bagues et le comité vêtements, au secondaire; j'ai été tutrice au cégep et responsable de la soirée du bal des finissants du secondaire. Lors de ce dernier, j'ai mené à terme un événement grandiose dans lequel j'ai élaboré un menu qui rejoignait les goûts de tous, en plus d'assurer une soirée festive et sécuritaire.

Étant une personne facile d'approche, entreprenante et qui adore collaborer, ma présence serait un bel atout à votre équipe. Je désire m'impliquer pour permettre l'organisation de cette soirée vins et fromages afin de rassembler les étudiants. Ma priorité est de vous aider à mettre en place une soirée mémorable, propice aux discussions, tout en savourant des délicieux fromages et du vin (et ce, avec modération;).

Au plaisir de travailler avec vous,

Eve Bourgoin

#### Émile Rocheleau

Sherbrooke, le 1<sup>er</sup> juin 2022

M. Matis Rousseau  
Responsable aux affaires professionnelles  
Association générale étudiante de droit (AGED)  
2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke, Québec, Canada (Local A9-146-2)

#### Objet : Candidature au sous-comité vins et fromages

Monsieur,

Par la présente, je désire soumettre ma candidature afin de siéger au sous-comité organisant la soirée vins et fromages. En effet, je suis persuadé que j'ai toutes les qualités requises afin de contribuer à faire de cet événement un succès.

Tout d'abord, comme ma carte SAQ Inspire peut en témoigner, je suis un connaisseur de vins. Depuis longtemps, je m'efforce d'améliorer mes connaissances des divers cépages et régions viticoles du monde. L'espace CELLIER est en quelque sorte mon terrain de jeu. De plus, j'apprécie planifier les accords mets et vins lors des soirées que j'organise parfois avec mes amis. D'un autre côté, j'apprécie aussi découvrir les nombreux fromages provenant du terroir québécois. Ces connaissances me permettront d'aider le sous-comité lorsque viendra le temps de déterminer les vins et fromages qui seront servis lors de la soirée.

De plus, mes pairs me reconnaissent comme étant quelqu'un d'organisé, fiable, ponctuel et assidu. Lors de mes divers engagements étudiants au cours de la dernière année, j'ai su mettre en œuvre ces nombreuses habiletés. L'engagement au sein de la communauté étudiante est quelque chose de très important pour moi. C'est pourquoi je travaillerai d'arrache-pied afin que cet événement soit mémorable pour les étudiants de la Faculté de droit.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à l'étude de ma candidature.

Cordialement,



Émile Rocheleau (il/he)  
Étudiant en première année au baccalauréat en droit-MBA, régime coopératif  
Trésorier du Comité Droit des Étudiants - U/JeS  
Représentant de cohorte Droit-MBA 2021-2025

